****

**Compte-rendu du CTP**

**Jeudi 21 janvier au 9h-12h**

Le VR présente ses vœux et se défend de la plainte du village d’Eva : 749 élèves ont été accueillis cette année par le CIO et scolarisés quand ils ont plus de 10 aux tests. Les associations sont invitées à prêter leurs locaux pour permettre aux enseignants fournis par le vice-Rectorat, d’intervenir. Par ailleurs, une réflexion sur les UPE2A est engagée par le VR : remplies à 30 élèves par classe de niveau 1 pour les EANA ; les élèves de niveau 2 seraient ouvertes avec moins d’heures de prise en charge. Au prochain CTP « mesures de rentrée » en mars, le VR devrait annoncer la mise en place d’un nouveau CASNAV.

* **Avis d’UNSA Education**: cet accueil supplémentaire de 749 enfants ne permet pas d’absorber les besoins réels du territoire. Ceux qui ont moins de 10 aux tests ne méritent-ils pas une scolarisation ? Un groupe de travail va se réunir mardi 26 janvier pour réfléchir à la scolarisation de tous les élèves. Le dispositif CASNAV est une excellente nouvelle pour le territoire. Il faudra veiller à ce que les moyens en ETP alloués au CASNAV soient bien identifiés.

Le vice-Recteur commente également l’agression du collègue à La Briquetterie, poignardé dans le dos alors qu’il demandait à 3 anciens élèves de sortir de la cour où ils n’avaient rien à faire ; elle demande à ce que tous les incidents ou accidents remontent pour qu’elle puisse aussitôt réagir. Dans le cas de la Briquetterie, le personnel communal n’était pas à sa place (une action en justice est demandée). Une agression à l’école de Cavani sud 1 est signalée par la FSU.

**Intervention de la FSU :**

La FSU s’offusque de la présence mercredi pendant le temps de travail, des IEN au soutien de Mme Legros au tribunal.

* **Intervention d’UNSA Education**: Il est rappelé par UNSA Education que le décret 2007 définissant le statut des cadres de l’Education Nationale ont la liberté de gérer l’organisation de leur travail comme ils l’entendent à partir du moment où l’institution en est informée. Or Madame le vice-Recteur était parfaitement informée. Il est étonnant d’entendre de la part de certaines organisations syndicales des contestations du statut de certains agents. De même il est précisé que les collègues enseignants ayant spontanément décidé de porter leur soutien à l’IEN accusée de propos racistes n’ont en aucun cas fait fermer leurs écoles. Il s’agissait d’écoles en rotation.

**Malgré le non-lieu prononcé par la justice sur cette affaire, le SNUIPP a annoncé qu’il poursuivait poursuit son action contre l’IEN**. Le SNES intervient pour indiquer que le vice-Rectorat a pris en compte les signalements des incidents à K1 et Chiconi: la sécurité améliorée a été améliorée. Le DRH précise au SNES que les congés de formation sont inscrits au calendrier.

**Lecture de la déclaration UNSA Education  (voir PJ):**

Pour la CAPD de l’accès à la hors-classe des PE, M Lacouture ne souhaite pas répondre pas aux questions posées au cours de cette instance.

Il propose une audience à UNSA Education pour expliquer le barème pour la HC des PE. Il répondra également aux questions concernant le personnel administratif.

Pour les questions relatives à la formation, le « CTP mesures » du 26/03 éclaircira ces points ; Rivo regrette qu’il n’y ait plus de stages école.

**Pas de déclaration préalable de FO.**

**DHG :**

Mayotte est le mieux doté des DOM mais pas proportionnellement à l’accroissement de sa population scolaire : + 2700 premier degré, +2000 second degré.

Sur la ventilation des 110 ETD : le dispositif plus de maîtres que de classes aura 79 postes.

* **Intervention d’UNSA Education**: Bien qu'en hausse, les postes donnés dans le 1er degré à Mayotte sont insuffisants pour subvenir à toutes les priorités annoncées par le Vice Rectorat et aux besoins sur le terrain. Pour les 18 enseignants ressources le vice Rectorat ne répond pas à la question d’UNSA Education de connaître le devenir de leurs missions. circonscriptions..

Le vice-Rectorat y répondra lors du CTP de mars.

Le VR explique qu’elle est d’abord tributaire de la croissance démographique et du passage en éducation prioritaire avec la pondération.

Dans le second degré, la réponse du ministère avec 150 ETD est insuffisante. Pour la FSU, la réponse du MEN « je ne donne pas de poste car de toute façon ils ne seront pas pourvus » ne tient pas debout. Trop d’élèves renforce la non attractivité de Mayotte.

* **Intervention d’UNSA Education** : nous précisons qu’en métropole, 1ETP = 13 élèves - A Mayotte, 1=16 élèves. Le taux d’HSA de 11% sur la DHG est à nos yeux inacceptable : nous préfèrerions des BMP afin d’ouvrir des postes aux contractuels plutôt que de charger les collègues titulaires en HSA. Les heures de pondération REP+ ainsi que les concertations prévues à la mise en place du collège étant déjà à nos yeux, une réalité à ne pas négliger dans le service des enseignants.

**Contractuels**: tous seraient au moins entre le niveau BAC - BAC+2. Vus les postes attribués, les remplacements ne pourront être assurés.

* **Intervention d’UNSA Education**  **L’ouverture d’une ULIS à Dembéni** nous est confirmée. Au **collège de Dzoumogne**, avec une population très difficile, pas classé REP+ et peu de moyens (H/E 1,04), UNSA Education demande un réexamen de leur situation. Le VR s’engage à le faire. Nous demandons également à ce qu’une 4ème supplémentaire soit ouverte à **Bandrélé**. Le mouvement sur les circonscriptions n’affectera pas le collège de référence. Mais personne n’a su dire à quelle circonscription était rattachée **Chirongui**. Unsa Education se félicite de voir qu’à la rentrée, **tous les lycées deviennent polyvalents** (enseignement pro + général). Cette mesure nous semble bien adaptée à Mayotte. Cela permettrait par exemple de poursuivre après le CAP vers un bac pro ou un BTS. Les formations sont revues, harmonisées par lycée et bassin de stage.( voir documents de travail)

**Une seconde « parcours » sera créée**, passerelle pour que 63% des collégiens accèdent à la seconde générale et qu’ainsi soit réglé le problème des élèves sans orientation à la fin de la troisième. 200 élèves à la rentrée 2015 étaient sans solutions.

* **Intervention d’UNSA Education**: nous précisons que cette DHG ne peut permettre d’appliquer la réforme du collège correctement : aucun « volant » d’heures en plus pour des projets (chorale..). De plus les profs déjà inquiets auront 11% d’heures sup contre 5% dans certains académies qui ne sont même pas en REP.

Le SNES ajoute que des collègues travaillant parfois 26 heures/semaine ne peuvent être efficaces.

A la question « quid du latin ? », le VR se renseigne pour l’attribution des heures-latin.

**VOTES :**

2 votes ont eu lieu lors de ce CTP :

Le compte-rendu du précédent CTP ( voir PJ) est voté :

S'est prononcée **POUR**, **UNSA Education**

A voté **CONTRE** **FO** et **FSU**.

UNSA Education demande à ce que les moyens DHG de la rentrée 2016 soient aussi mis au vote :

S'est prononcée **POUR**, **FO**

S'est **ABSTENUE**, **FSU**.

A voté **CONTRE** **UNSA Education**.

**Intervention finale d’UNSA Education**

**Nous rappelons notre soutien à la réforme du collège mais nous nous opposons à cette DHG : en effet, elle ne permettra pas à nos yeux, de l’appliquer sur ce territoire dans des conditions satisfaisantes.**